



Compagnie des Transports Strasbourgeois

Innovation : Achat et validation des titres de transport avec un téléphone NFC

5 avril 2013





STRASBOURG ET SON AGGLOMERATION TERRITOIRE LEADER DU MOBILE SANS CONTACT

La Ville et la Communauté urbaine de Strasbourg ont choisi de s'engager fortement dans le déploiement de la technologie NFC qui est envisagée comme un **outil au service de la politique globale des collectivités** en matière de développement de l'économie numérique, du tourisme, de la démocratie locale, de la mobilité et du développement durable.

Après avoir été labellisée "territoire leader du mobile sans contact" par l'Etat en janvier 2011, Strasbourg a également été **sélectionnée dans le cadre de l'appel à Projet du Programme Investissements d'Avenir** – Ville numérique dédiée à la technologie NFC et bénéficie d'un cofinancement de 1,9 M€ du FSN (Fonds national pour la Société Numérique). Le projet de la collectivité a également été récompensé par le label "Territoire Innovant des Interconnectés" en décembre 2012.

Les premiers services sont d'ores et déjà opérationnels sur le territoire :

- **Païement du stationnement en voirie :**
Ce service lancé dès octobre 2011, est une **première mondiale**. Avec 765 horodateurs équipés, le paiement sans contact représente aujourd'hui un paiement bancaire sur dix.
- **Païement sans contact chez les commerçants :**
Strasbourg est largement en tête devant les autres agglomérations en termes de déploiements de la technologie : plus de 640 000 cartes sans contact en circulation, plus de 3 400 commerçants équipés (source GIE CB – fév. 2013 – Département 67). Le paiement sans contact permet de réduire les temps d'attente du client de 15%.



- **Service d'information StrasPlus :**

Depuis avril 2012, StrasPlus permet d'accéder à des informations contextualisées en fonction du lieu et du moment de connexion. Trois univers (transports, actualités et patrimoine) sont accessibles grâce aux 1.400 signalétiques déployées sur l'agglomération et le service fait l'objet de plus de 700 connexions par jour.

Toutes les informations sur les services sont disponibles sur le site www.nfc.strasbourg.eu

Une **nouvelle étape** va être franchie d'ici à fin juin dans le déploiement de la technologie NFC, cette fois **au service des utilisateurs du réseau de transport de l'agglomération strasbourgeoise.**

LE NFC AU SERVICE DES CLIENTS DU TRANSPORT EN COMMUN

La qualité et la densité d'un réseau de vente des titres de transport est un levier indispensable pour améliorer la fréquentation des transports en commun. La Compagnie des Transports Strasbourgeois l'a compris depuis longtemps et propose à ses clients de multiples canaux de vente pour acquérir leurs titres de transport : distributeurs automatiques (plus de 130), Guichets Automatiques Bancaires (environ une centaine), internet, boutique et revendeurs (petits commerces, presse, tabacs, postes...).

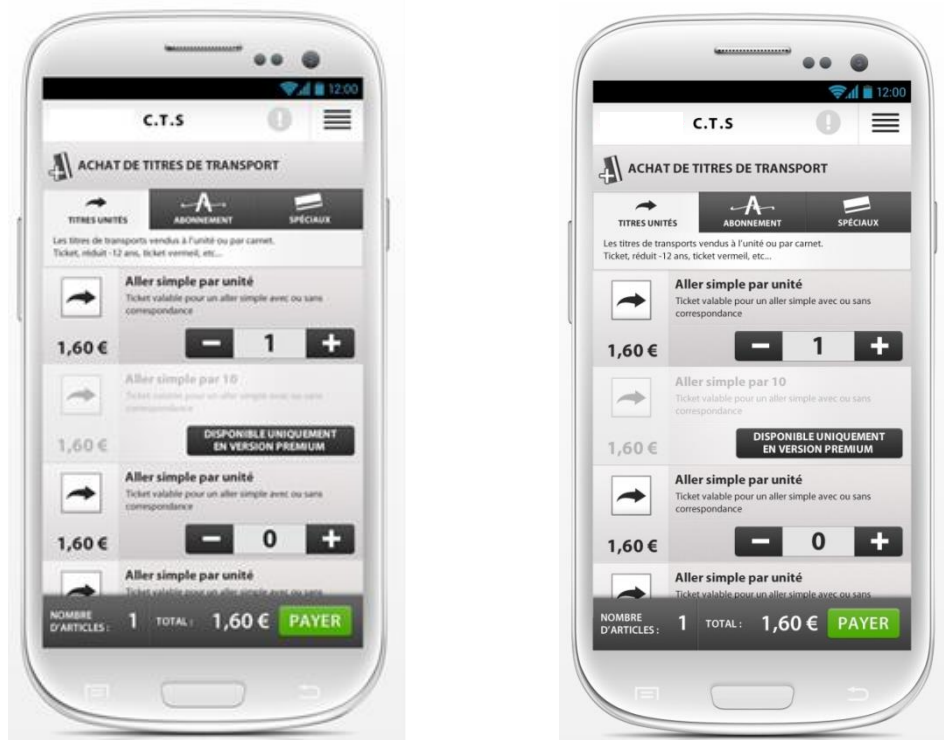
Partenaire de la Communauté urbaine de Strasbourg pour le développement du NFC, la CTS a choisi d'aller plus loin et de s'appuyer une fois de plus sur les nouvelles technologies afin de proposer à ses clients de pouvoir acheter leur titre en mobilité. C'est ainsi que **d'ici à fin juin, la CTS proposera à l'ensemble de ses clients, occasionnels et abonnés, de pouvoir acheter et valider les titres de transport avec un téléphone NFC.**

UN ACCES SIMPLE ET IMMEDIAT A L'ACHAT DES TITRES VIA L'APPLICATION MOBILE SANS CONTACT

Acheter ses titres en mobilité sera simple et immédiat et s'effectuera au travers d'une application mobile sans contact développée par la CTS. Cette application sera gratuite et disponible sur Android via le "play store" dans un premier temps et d'ici à la fin 2013 sous Windows phone et accessible aux clients des opérateurs de téléphonie Orange, SFR, Bouygues et NRJ Mobile.

Dès lors qu'il aura chargé l'application sur son téléphone NFC, le client pourra acheter des tickets (aller simple à l'unité, en carnet, aller-retour, 24h00). Dans ce cas de figure, il restera anonyme.

Si le client souhaite charger des abonnements sur son téléphone NFC, il devra ouvrir un compte via le site internet de la CTS. Après validation de son dossier, il basculera automatiquement sur l'application dite premium et pourra ainsi acheter avec son téléphone la totalité des titres (tickets et abonnements) de la CTS avec son téléphone NFC. En cas de perte ou de vol de son téléphone, le client qui aura choisi l'option premium pourra également bénéficier du service de duplicata des titres.





UNE SOLUTION D'ACHAT SECURISEE

En évoluant vers la vente via une application mobile sans contact et un téléphone NFC, la CTS propose une solution d'achat 100 % sécurisée. La transaction financière lors du paiement sera assurée par une banque ou s'effectuera via l'opérateur de téléphonie. Dès lors que celle-ci sera acceptée, le client pourra se servir de ses titres de transport.

QUATRE AVANTAGES CLIENTS MAJEURS DE CE NOUVEAU SERVICE

Le téléphone portable NFC se substitue à la carte Badgeo ou aux tickets magnétiques tout en proposant des services complémentaires novateurs :

1- Acheter ses titres en mobilité :

Avec ce nouveau service, le client pourra acheter son titre de transport où il voudra, quand il voudra (7 jours/7, 24h/24).

Par exemple, une personne vivant à Paris pourra acheter ses tickets avant même d'être arrivée à Strasbourg en chargeant l'application de chez elle ou à bord du TGV.

2- Choisir son titre de transport selon ses besoins en déplacement :

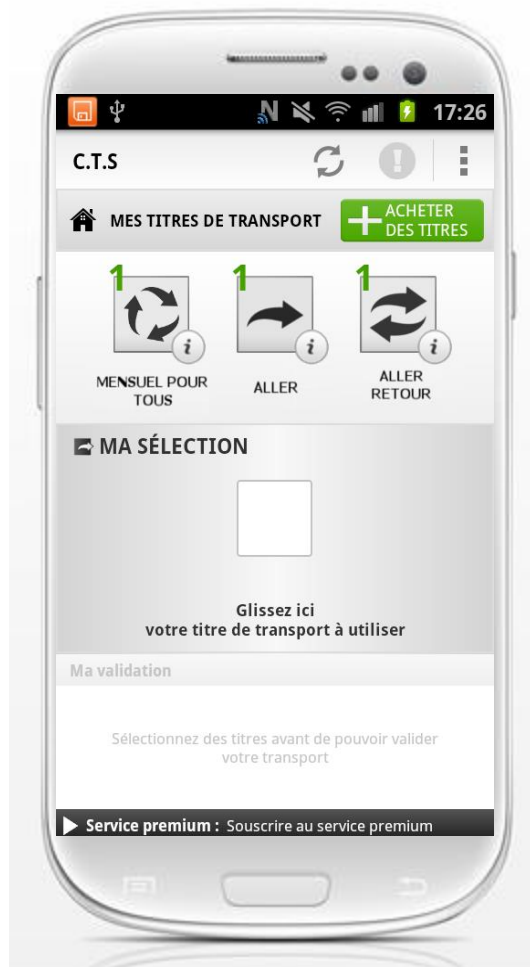
L'application mobile permettra de stocker plusieurs titres de nature différentes (aller simple, 24h, aller-retour, trio, abonnements pour les clients premium). Le client pourra dès lors choisir dans son portefeuille de titres celui qui correspond à son déplacement à venir.

3- Accès immédiat aux titres évènementiels :

Avec le NFC, les clients auront un accès immédiat aux titres évènementiels que la CTS met régulièrement à leur disposition (titre ozone, foire européenne, ...)

4- Voyager à plusieurs :

Le porteur du téléphone pourra choisir de voyager avec plusieurs personnes. Pour cela, il lui suffira de sélectionner plusieurs titres de transport dans son portefeuille de titres. Par exemple, un abonné pourra voyager avec son abonnement et utiliser les tickets de son portefeuille pour les personnes qui l'accompagnent. Cette fonctionnalité ne sera proposée qu'aux clients premium.



VALIDATION DES TITRES AVEC SON TELEPHONE NFC

Tout comme pour une carte sans contact Badgeo, le client avec téléphone NFC devra valider son titre de transport à bord du bus ou sur les quais des stations tram. Pour cela, il lui faudra au préalable sélectionner le ou les titres de transport qu'il souhaite utiliser puis il lui suffira de passer son téléphone devant un tag NFC pour valider le titre.



Ces tags NFC seront apposés sur les valideurs des stations tram et au niveau du poste de conduite dans les bus.

CALENDRIER DE DEPLOIEMENT DU SERVICE

- Avril à Mi-mai 2013 :
Recrutement des testeurs

Afin de pouvoir tester cette application en situation réelle, la CTS cherche à recruter une centaine de clients munis d'un téléphone NFC. Pour ce faire, elle va déployer dans les prochains jours une campagne de communication dans les bus, le tram, en station, sur son site, sur Facebook

- Fin Mai – Mi-Juin : Marche à blanc

Durant cette période, les testeurs effectueront des achats en situation réelle et valideront leur titre de transport dans les bus et dans les stations tram. Objectif : tester le fonctionnement du service et son appropriation par les clients.

- Fin juin : Lancement grand public à l'occasion de l'Université NFC des territoires que Strasbourg accueille cette année.

Avec ce nouveau service transport, la CTS contribue à renforcer la position de Strasbourg et de son agglomération en tant que territoire leader du mobile sans contact et réaffirme sa position de réseau de transport innovant au service du client.





ANNEXE : LES PARTENAIRES DU PROJET

